

Ecole maternelle La Nonette
Avenue du 18 juin 1940
60560 orry La Ville
03 44 69 00 09
ce.0601791W@ac-amiens.fr

CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 1er FEVRIER 2018
--

Présents :

- Monsieur Herry, maire, Monsieur Lejeune, maire adjoint chargé des affaires scolaires
- Mesdames Logghe, Mathelot, Miot-Hastir, Poirier, Ribeiro, parents
- Mesdames Baudot, Laloux, ATSEM
- Mesdames Cuisinier, Kozicki, Pelletier et Lurois, enseignantes.

Excusée: Madame Grandsire-Bressan

1) Effectifs prévisionnels pour 2018-2019 :

PS (enfants nés en 2015) : 27 (dont 24 naissances domiciliées à Orry la ville)

MS (enfants nés en 2014) : 33

GS (enfants nés en 2013) : 42 (Un élève a déménagé à Plailly. Il sera scolarisé dans sa commune d'habitation à la rentrée prochaine.)

Total de 102. Ce qui fait une moyenne de 25,5 enfants par classe

En 2016, 20 naissances dans la commune mais 22 enfants prévus (frères ou sœurs d'enfants déjà scolarisés).

Madame Kozicki interroge Monsieur Herry au sujet des logements derrière l'école pour savoir quand ils seront prêts et si la municipalité a des informations sur la composition des familles qui occuperont ces logements. Monsieur le maire nous informe qu'il y aura 25 maisons avec une moyenne de 2,4 personnes par maison. Les occupants devraient arriver en janvier 2019.

D'autre part, 48 logements Oise habitat seront livrés prochainement et apporteront de nouveaux élèves pour la rentrée de septembre 2019. Pour plus d'informations, s'adresser à Madame Carrara qui s'occupe du social.

2) PPMS :

- Un exercice de confinement a été organisé mercredi 13 décembre avec information aux parents.

Au signal de la corne de brume, les enfants se sont regroupés en bon ordre dans le dortoir pendant une vingtaine de minutes. Des explications ont été données aux enfants, ils ont écouté une histoire et chanté des chansons.

3) Carnet de suivi des apprentissages : notre carnet de suivi doit être remodelé. Dans ce carnet, apparaîtront une partie des réussites de l'enfant. Nous nous appuyons sur les

réussites de l'enfant pour le faire progresser. Nous essayons de lui faire prendre conscience de ses progrès et du palier suivant qu'il peut atteindre. Il sera remis aux parents en fin d'année scolaire.

4) Animations à venir :

- **Vente de gâteaux au profit de la coopérative** : mercredi 14 février.

- **Carnaval** : mardi 20 février, thème libre.

- **Graines de merveilles** : Anne Delorme propose de nous offrir une séance de yoga par classe, normalement la semaine du 9 février. Mais cela se fera sans doute plus tard. Monsieur l'inspecteur doit rencontrer Anne Delorme et nous devons signer un agrément.

- **Semaine académique de la maternelle du 9 au 13 avril** :

Sur le thème explorer le monde. En cours de réflexion. Les parents seront invités à rentrer dans la classe de leur enfant pour voir ce qui aura été fait. Probablement, **le mercredi 11 avril**.

- **Vendredi 1er juin, à 9h**, tous les enfants de l'école des classes d'Isabelle et Anne se rendront au festival théâtral de Coye la forêt pour assister à la pièce : **Le pays tout en carton**.

Le spectacle (6,50 euros par enfant sera pris en charge par la coopérative scolaire. Le transport : 295 euros.)

- **Fête de l'école : vendredi 15 juin ?** dans l'école maternelle.

- **Prochain conseil d'école : mardi 5 juin**.

5) Le projet d'école : Nous allons préparer un nouveau projet d'école sur le « vivre ensemble ». Il sera mis en œuvre à partir de septembre 2018.

6) Le ménage des parties communes de l'école maternelle : Le ménage des parties communes est assuré par Créneau Emploi. Il laissait à désirer surtout au retour des vacances de Toussaint et de Noël où il n'avait pas été assuré.

Les commandes de produits ménagers ont du mal à arriver.

Après plusieurs entretiens avec Madame Coquillart, Monsieur Lejeune et Monsieur Herry, une nouvelle personne a été envoyée, une ½ heure de plus lui a été accordée. Le ménage est beaucoup mieux fait. Nous espérons avoir des parties communes propres au retour des vacances d'hiver.

7) Les ATSEMS : Madame Lurois demande si le contrat de toutes les ATSEMS sera prolongé l'année prochaine. Elle insiste sur le fait qu'elles sont bien efficaces et d'une aide précieuse pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Monsieur Herry explique que le salaire des 4 ATSEMS a été conservé dans le budget prévisionnel.

8) La motricité : Madame Logghe informe que certains parents d'élèves des classes de MS/GS s'interrogent pour savoir si leurs enfants vont en motricité.

Madame Kozicki dit qu'elle n'y va pas toujours, Madame Pelletier explique que Madame Kozicki et elle ont un projet sur les tricycles.

La directrice, Mme Lurois